

Selbstregulierungsorganisation des Schweizerischen
Anwaltsverbandes und des Schweizerischen Notarenverbandes

Organisme d'autoréglementation de la Fédération Suisse
des Avocats et de la Fédération Suisse des Notaires

Organismo di autodisciplina della Federazione Svizzera
degli Avvocati e della Federazione Svizzera dei Notai



SNV · FSN



A tous les intermédiaires financiers affiliés
à l'OAR FSA/FSN

Bulletin d'information 03 / 2010

Décembre 2010

Mise en service d'un moteur de recherche sur le site Web de la FINMA portant sur les intermédiaires affiliés

Chers Confrères,

L'OAR FSA/FSN souhaite vous informer du thème mentionné sous rubrique comme suit:

Dans le cadre de l'adoption de la loi sur les marchés financiers du 22 juin 2007, l'art. 18a LBA a été introduit et mis en vigueur le 1er janvier 2009. L'al. 1 de cette disposition autorise la FINMA à tenir un registre de tous les IF affiliés à un organisme d'autoréglementation. Selon l'al. 2, la FINMA rend ces données accessibles par procédure d'appel.

Selon les informations communiquées à l'OAR FSA/FSN jusqu'à présent:

- Il sera nécessaire d'introduire au moins cinq caractères consécutifs pour obtenir un résultat.
- Si l'abréviation de la forme juridique (SA, Sàrl, Ltd., etc) apparaît à la suite du nom recherché, il ne sera pas nécessaire de l'introduire pour générer un résultat.
- Le système n'affichera pas plus de cinq résultats.
- Les signes de ponctuation et les caractères spéciaux seront ignorés, de même que les majuscules et les minuscules.
- Les données seront actualisées chaque trimestre.

La mise en service du moteur de recherche sur le site de la FINMA est imminente. L'OAR FSA/FSN n'a cependant pas pu obtenir la date exacte.

Nous nous tenons volontiers à disposition pour répondre à toute question ou demande d'information complémentaire. Le secrétariat général ainsi que les personnes suivantes sont à votre disposition :

Allemand: RA Dr. Peter Lutz, peter.lutz@lawyerlutz.ch Tel.: 044 560 80 80
RA lic. iur. Christian Lippuner, lippuner@advlippuner.ch, Tel. 071 227 11 30
Français: Me Didier de Montmollin, didier.demontmollin@stswiss.com, Tel.: 022 789 70 00
Italien: Avvocato Dr. Pietro Crespi, pietro.crespi@crespi.ch Tel.: 091 825 15 52

Avec nos salutations les meilleures

OAR FSA/FSN
Secrétariat général